

Inuit Tapiriit Kanatami 2009-2010

Contents

| | |
|---|----|
| Message de la présidente..... | 3 |
| Administration..... | 4 |
| Commission de vérité et de réconciliation | 4 |
| Souveraineté de l'Arctique | 5 |
| Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies..... | 5 |
| Changement climatique | 5 |
| Comité national sur l'éducation des Inuits | 5 |
| Développement social, culturel et économique..... | 7 |
| Jeux olympiques d'hiver..... | 7 |
| Prévention du suicide..... | 7 |
| Développement économique..... | 8 |
| Langue et culture | 8 |
| Jeunesse | 8 |
| Développement des ressources humaines inuites | 8 |
| Santé et Environnement | 10 |
| Comité inuit national sur la santé | 10 |
| Groupe de travail ITK-Santé Canada | 10 |
| Santé mentale..... | 10 |
| Tuberculose | 10 |
| Planification en matière de pandémie (H1N1) | 11 |
| Ressources humaines en santé | 11 |
| Santé maternelle et infantile..... | 11 |
| Développement de la petite enfance | 12 |
| Le cancer..... | 12 |
| ArcticNet | 12 |
| Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord | 13 |
| La sécurité alimentaire | 14 |
| La faune..... | 14 |
| Le Groupe consultatif autochtone sur le caribou boréal | 15 |
| Le caribou migrateur des toundras | 15 |
| L'ours polaire..... | 15 |

Inuit qaujisarvingat : Centre des connaissances des Inuits 17

Communications..... 18

 2010 – l’Année des Inuits..... 18

 Appui aux médias 18

 Formation sur l’Arctique inuit pour cadres supérieurs..... 18

 Édition..... 18

 Technologie 19

Finances..... 20

 Rapport des vérificateurs 20

 Bilan sommaire..... 21

 État sommaire des resultants 22

 Sommaire de l’état de modifications à l’actif net 24

Message de la présidente

Depuis de nombreuses années, notre patrimoine arctique fait l'objet d'un niveau d'attention sans précédent. Cette attention apporte de l'espoir aux Inuits et à l'Inuit Tapiriit Katanami qui souhaitent y voir les prémices d'un virage politique.

Lors du dernier Discours du Trône, le gouvernement du Canada a inauguré une nouvelle session de Parlement par un engagement à appuyer la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies.

La gouverneure générale a éclairé notre relation avec le phoque sur la scène internationale, appuyant notre mode de vie en partageant notre festin communautaire et en mangeant de la viande fraîche. C'était un geste significatif et ce fut très apprécié par les Inuits.

Les députés et les sénateurs ont dégusté du phoque plus tard dans le restaurant parlementaire, tout comme le premier ministre Stephen Harper et des ministres du Cabinet fédéral à l'occasion de leur réunion à Iqaluit, au cours de leur dernière série de réunions estivales dans l'Arctique.

Pour l'heure, nous devons diriger notre attention vers ce qui pourrait constituer notre plus grand défi, celui d'améliorer le bien-être de nos familles.

Il est assez incroyable que, malgré le fait que les Inuits canadiens vivent dans l'un des pays les plus prospères, les conditions socio-économiques dans l'ensemble du Nunangat inuit sont comparables à celles de plusieurs pays en développement.

Trop peu de nos jeunes réussissent leurs études; seuls 25 % obtiennent un diplôme. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, et non la moindre étant notre manque de logement adéquat et la piètre condition de vie à l'échelon communautaire. Il n'y a pas suffisamment de services en santé mentale, ce qui contribue à un taux de suicide très élevé. Le taux de tuberculose est totalement inacceptable, étant 185 fois plus élevé que le taux chez les non-Autochtones nés au Canada.

Si le gouvernement fédéral, travaillant en partenariat avec d'autres gouvernements, ne devait faire qu'une chose pour répondre aux besoins des Inuits en matière de santé et d'éducation, ce serait de fournir les fonds nécessaires pour soulager la crise du logement.

Nous avons survécu pendant plusieurs générations en partageant nos connaissances, notre savoir-faire et nos technologies. Nous avons survécu parce les chefs de file qui nous ont précédés regardaient toujours devant eux, vers l'horizon de notre territoire, en évaluant les conditions afin de déterminer si un changement de cap était nécessaire.

Notre but est de faire en sorte que nos enfants soient en meilleure santé, possèdent une meilleure formation générale et soient mieux préparés à affronter le 21^e siècle que ne l'a été notre propre génération. Nous savons qu'il n'existe pas de solutions faciles pour améliorer les conditions liées à notre santé et notre éducation. Nous savons que le redressement de certains des indicateurs les plus décourageants est une tâche d'envergure.

Nous savons pourtant que l'inaction n'est pas une option.

L'ITK travaille à promouvoir le changement. Le changement pour se défaire des lois, des politiques et des programmes qui ne fonctionnent pas pour les Inuits. Le changement aussi pour adopter des mesures

législatives, administratives et financières progressives, qui contribueront au bien-être des Inuits de cette génération et des générations futures.

Nous vivons dans un monde composé de plusieurs pays et dans un pays comprenant plusieurs ordres de gouvernement. Ce n'est qu'en acceptant cette réalité et en nous exprimant clairement dans chaque arène politique que nous pouvons espérer protéger et promouvoir les droits et les intérêts des Inuits.

Il nous incombe d'utiliser nos compétences dans le domaine politique, notre connaissance des technologies et de la politique publique comme moyens d'action pour faire avancer nos gouvernements au-delà de leurs énoncés de bonnes intentions, vers une ère nouvelle, une ère où la santé et l'éducation des Inuits serviront de mesure du bien-être de l'ensemble de notre pays.

Les Inuits n'ont jamais accepté le statu quo, sauf comme point de départ pour le changement.

En terminant ce message, j'aimerais remercier les dirigeants et le personnel de toutes les organisations sœurs inuites qui, en collaboration avec l'ITK, représentent efficacement les Inuits à chaque niveau – international, national, provincial/territorial et local.

Alors que nous continuons à célébrer 2010, l'Année des Inuits et à préparer notre 40^e anniversaire en 2011, j'aimerais aussi remercier le personnel de l'ITK pour son travail assidu. Dans de saines organisations, tout comme dans de saines familles, la force se trouve dans la diversité et l'échange d'idées y est encouragé. J'espère que l'ITK restera un lieu de portes ouvertes et de discussions ouvertes, longtemps après la fin de mon mandat.

Enfin, je souhaite remercier tous les Inuits qui m'ont aidée, par leurs petites ou grandes contributions, à exécuter mon travail l'an dernier. Vous avez fait toute la différence.

La présidente,

Mary Simon

Administration

Commission de vérité et de réconciliation

L'engagement visant à créer la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) découle des conditions de règlement des poursuites intentées au nom des survivants des pensionnats. Le premier groupe de commissaires a démissionné par suite de différends au sujet de leurs rôles collectifs et respectifs. La Commission semble toutefois être plus solide maintenant.

L'ITK est un organisme de coordination qui travaille au nom des signataires inuits de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et a réussi à convaincre les commissaires à créer une sous-commission inuite au sein de la CVR. Les travaux visent maintenant à assurer le fonctionnement de la sous-commission avec une autonomie suffisante et les ressources nécessaires pour répondre aux besoins uniques des Inuits, y compris le respect intégral de leur langue.

Souveraineté de l'Arctique

En collaboration étroite avec le Conseil circumpolaire inuit (Canada), l'ITK a insisté à de nombreuses reprises sur la notion selon laquelle une stratégie efficace sur la souveraineté de l'Arctique canadien doit être fondée sur un partenariat complet, fiable et créatif avec les Inuits canadiens.

Notre insistance à participer à de tels partenariats n'est pas sans se faire remarquer au pays et à l'étranger. Lors d'une réunion de ministres des Affaires extérieures en mars 2010 à Chelsea (Québec), la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a souligné l'importance de la participation des Inuits à l'élaboration des politiques circumpolaires.

Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies

En septembre 2007, le Canada était l'un de quatre pays à voter contre l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies. Depuis, les dirigeants inuits, en collaboration avec des dirigeants d'autres organisations autochtones et en droits de la personne, ont fait campagne énergiquement pour modifier la position du gouvernement du Canada.

Dans le Discours du Trône de février 2010, le gouvernement du Canada a annoncé un changement de position visant à appuyer la Déclaration. L'ITK travaille maintenant à ce que les énoncés futurs du Canada respectent pleinement l'esprit et la lettre de la Déclaration et à ce que le gouvernement entreprenne le processus de mise en œuvre de la Déclaration au Canada.

Changement climatique

La Conférence des Parties de décembre 2009 (connue sous le nom de CdP15) à Copenhague (Danemark) n'a pas abouti à un accord international clair et ambitieux pour imposer un plafond aux émissions contribuant au réchauffement mondial et les réduire. Le communiqué final de la conférence ne mentionnait aucunement la nécessité, pour la communauté internationale, de contribuer au financement de mesures drastiques d'adaptation au climat qui sont déjà nécessaires dans l'Arctique.

L'ITK espère toutefois que le processus en cours sera attentif aux préoccupations des Inuits, surtout en raison de leur nature historique – c'est la première fois que les deux plus importants émetteurs, les États-Unis et la Chine, ont trouvé un terrain d'entente sur le changement climatique.

Comité national sur l'éducation des Inuits

À l'automne 2009, le Comité national sur l'éducation des Inuits présidé par Mary Simon a entrepris ses travaux sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'éducation des Inuits. Cette stratégie représente l'objectif principal de l'Accord sur l'éducation des Inuits, accord conclu entre les divers gouvernements et les organisations inuites, à la suite du sommet 2006 sur l'éducation des Inuits, présidé également par Mme Simon. C'est la première fois que les Inuits de l'ensemble des quatre régions collaborent pour produire des objectifs nationaux en matière d'éducation des Inuits.

Les trois réunions du comité cette année ont porté sur l'élaboration d'un document phare qui répondra aux besoins clés relatifs aux politiques et aux programmes visant à améliorer les niveaux de résultats scolaires des étudiants inuits. Les discussions ont porté sur le bilinguisme, l'élaboration d'un programme d'études axé sur les Inuits, la mobilisation des parents, l'augmentation du nombre d'éducateurs et de prestataires de services inuits, la cueillette et le partage de renseignements, l'apprentissage postsecondaire et des adultes, ainsi que le développement de la petite enfance. Une stratégie finale devrait être prête à l'automne 2010.

Administration

Présidente : Mary Simon

Directeur exécutif : Jim Moore

Adjointe administrative de la présidente : Kathleen Tagoona

Secrétariat des services exécutifs

Directrice : Rosemary Cooper

Conseiller principal aux politiques : John Merritt

Conseiller parlementaire principal et conseiller aux politiques :
John Cheechoo

Agente des ressources humaines : Shawna Clancy

Adjointe aux ressources humaines : Jennifer Bradley

Adjointe administrative : Maggie Amarualik

Développement social, culturel et économique

Le département a modifié son nom en 2009, en ajoutant le mot 'culturel' à ce qui était connu auparavant comme le département socioéconomique. Le nouveau DSCE continue à travailler avec une vision bien ancrée et des buts fondés sur les objectifs stratégiques de l'ITK.

Jeux olympiques d'hiver

Lorsque l'inukshuk multicolore en cinq éléments a été annoncé comme emblème des Jeux olympiques d'hiver 2010 au cours des jeux précédents en 2005, l'ITK a entrepris de veiller à ce que les Inuits participent dans les secteurs des arts et de la culture, du tourisme et du développement économique, ainsi que de la mobilisation des jeunes. Le Comité inuit national des Jeux 2010 à Vancouver a été formé pour faire en sorte que chaque région inuite ait une participation active et équitable aux possibilités engendrées par les Olympiques. Les Jeux de 2010 étaient envisagés comme un tremplin pour le développement économique et culturel à long terme des Inuits.

L'ITK a formé des liens solides avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 à Vancouver (COVAN) et les quatre Premières nations hôtes, devenant le seul signataire de PE, national ou autre, à se concentrer sur la promotion des Inuits.

L'ITK a coordonné la création d'une tapisserie combinant des dessins provenant des quatre régions et intégrant des images de l'étoile de hockey inuite Jordin Tootoo portant un chandail d'Équipe Canada, un Inuit vêtu d'un parka et brandissant un drapeau du Canada et un skieur alpin en plein essor dans un paysage montagneux de l'Arctique.

Le relais du flambeau olympique a aussi traversé les quatre régions, en partie grâce aux négociations réussies de l'ITK en vue d'inclure le Nunatsiavut dans le parcours de 145 000 kilomètres, le plus long relais du flambeau olympique à avoir lieu dans un seul pays.

Les Inuits ont participé aux cérémonies d'ouverture mémorables des Olympiques, au cours desquelles 25 jeunes Inuits ont dansé pendant des heures devant un auditoire comprenant des milliards de spectateurs.

Enfin, une équipe d'interprètes représentant chaque région s'est regroupée pour donner une prestation spéciale au Pavillon autochtone 2010. Lors de la Journée des Inuits, le 20 février, le dôme du pavillon a été illuminé pour ressembler à l'intérieur d'un igloo dans le cadre d'un spectacle intitulé « Le peuple derrière l'inukshuk », la fin mémorable d'une expérience unique.

Prévention du suicide

L'ITK continue d'attirer l'attention au taux élevé de suicide chez les Inuits. Une célébration annuelle de la vie, sur la Colline du Parlement, est une initiative importante de sensibilisation pour souligner la Journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre. Parmi les partenaires, on compte le Conseil national des jeunes Inuits, Pauktuutit (organisation des femmes inuites du Canada), le Conseil circumpolaire inuit (Canada), Tungasuvvingaat Inuit, l'Ottawa Inuit Children's Centre, la division Inuit Tuttarvingat du National Aboriginal Health Organization et Nunavut Sivuniksavut.

Les dirigeants ont parlé de la détermination et du ressort des collectivités inuites dans leur combat contre les taux de suicide, tandis que Susan Aglukark et d'autres artistes se sont exécutés pour la foule rassemblée.

Développement économique

Le département participe actuellement à des réunions du Comité national de développement économique pour le Nunangat inuit (CNDENI). En juin 2010, à Iqaluit, le comité rencontrera des représentants de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) pour discuter de la restructuration du programme de développement économique autochtone du MAINC.

Le CNDENI a été établi en juin 2008 au moyen d'un protocole d'entente signé à Cambridge Bay par les présidents des quatre organisations de revendications territoriales, ainsi que la présidente de l'ITK et de Pauktuutit (organisation des femmes inuites du Canada). (Le sous-ministre du MAINC l'avait signé en octobre 2008.) Le CNDENI est un comité composé de 22 membres d'organisations inuites, de l'Organisme de développement économique communautaire (ODEC) inuit, du MAINC et de CanNor. Il vise à relever les défis relatifs au développement économique dans le Nunangat inuit.

Langue et culture

À l'été 2009, une étudiante en linguistique a effectué un travail de recherche sur les programmes et le financement disponibles par rapport à la langue des Inuits. Ces renseignements misent sur la recherche effectuée par le Comité national sur la langue des Inuits (CNLI) pour l'ébauche de la Stratégie nationale sur la langue des Inuits entreprise en 2008. L'ITK a aussi préparé une base de données en ligne consultable sur les ressources en langue et l'organisation s'affaire à ajouter à cette collection de matériel relatif à la planification, la revitalisation, la promotion et le maintien de la langue.

L'ITK continue à promouvoir l'établissement de protocoles sur la façon dont les Inuits sont consultés par rapport à l'attribution des fonds rattachés à l'Initiative des langues autochtones (ILA). Ce programme a été prolongé d'un an afin que sa revue puisse coïncider avec la revue des programmes sur les peuples autochtones en 2011. Le ministère du Patrimoine canadien aimerait faire d'ILA un programme permanent et il a entrepris des consultations effectuées par des évaluateurs autonomes. L'ITK a collaboré avec le CNLI dans la préparation d'un message commun sur le programme de l'ILA afin de promouvoir des changements qui seront avantageux aux régions inuites.

Jeunesse

Le Conseil national des jeunes Inuits (CNJI) a mis au point son mandat et le processus électoral en prévision d'un sommet national des aînés et des jeunes qui doit avoir lieu à Inuvik en août 2010. Les travaux de restructuration du site Web du CNJI se sont poursuivis (www.niyc.ca), l'accent étant placé sur l'amélioration de l'éducation, de l'emploi et des résultats de la formation, ainsi que la création d'une revue pour les jeunes qui sera intitulée Nipiit. La revue compte être une tribune où les jeunes Inuits pourront exprimer leurs opinions et leurs idées, et elle permettra aux jeunes d'interagir et de partager des anecdotes.

Développement des ressources humaines inuites

L'ITK agit comme intermédiaire en politiques et programmes entre les organisations régionales inuites et le ministère fédéral des Ressources humaines et Développement des compétences. L'an dernier, l'ITK a participé à un processus d'engagement régional pour veiller à ce que des recommandations propres aux Inuits soient prises en considération au cours du processus d'élaboration de politiques et de programmes menant au lancement de la nouvelle Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA). L'ITK représente les signataires de l'accord en développement des ressources humaines inuites

auprès du conseil d'administration du Conseil des ressources humaines autochtones et du comité directeur de Building Environmental Aboriginal Human Resources. L'organisation a aussi présenté des recommandations propres aux Inuits sur le Guide d'information minière pour les communautés autochtones préparé par le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM).

Développement social, culturel et économique

Directrice : Belinda Webb

Conseillère principale en politiques : Maria Wilson

Coordonnatrice en langue et culture : Heather Campbell

Coordonnatrice des projets pour la jeunesse : Shelly Watkins

Coordonnatrice principale en politique : Susan Scullion

Coordonnatrice de projets : Alyssa Flaherty-Spence

Santé et Environnement

Le département continue de mettre au point une démarche de gestion des dossiers clés par une équipe interne, démarche entreprise quand les départements de la santé et de l'environnement ont été réunis il y a quelques années.

Comité inuit national sur la santé

Le Comité inuit national sur la santé cerne les priorités en santé chez les Inuits, fournit des conseils au département de la Santé et de l'Environnement de l'ITK et aux membres du conseil d'administration de l'organisme, tout en veillant à une représentativité nationale sur les initiatives et les processus politiques inuits. Le comité se réunit environ six fois par année, par téléconférence ou en personne.

Groupe de travail ITK-Santé Canada

L'ITK rencontre des hauts fonctionnaires de Santé Canada et de l'Agence de santé publique du Canada pour discuter de la planification et la coordination à niveau élevé de produits livrables à court terme. Cette démarche a été efficace pour permettre à un ambitieux plan de travail à court terme de progresser régulièrement. Le groupe de travail a cerné cinq secteurs d'intérêt mutuel : une approche propre aux Inuits en matière de santé; une planification communautaire du mieux-être; la santé mentale; les ressources humaines en santé; la collecte de renseignements et de données. Des secteurs d'action au sein de chaque secteur d'intérêt mutuel ont été déterminés par chaque organisme membre afin de veiller à ce que des progrès soient accomplis. Le prochain exercice verra la mise en œuvre d'une série de projets du groupe de travail.

Santé mentale

Les Inuits cherchent à trouver des solutions créatives au manque de services propres aux Inuits dans le domaine de la santé mentale. Le groupe de travail propre aux Inuits d'Alianait adopte une approche axée sur la communauté et la région en ce qui a trait à la guérison, en plus de reconnaître ce qui fonctionne déjà dans les communautés et les régions et d'y attirer l'attention.

Depuis le lancement officiel du plan d'action d'Alianait sur la santé mentale propre aux Inuits, le groupe de travail afférent collabore avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour sensibiliser la population au manque de services, de programmes et de politiques en santé mentale dans l'ensemble du Nunangat inuit. Par l'entremise d'Alianait, les Inuits ont déterminé que la santé mentale est une des priorités inuites en matière de santé. L'an prochain, des efforts seront faits pour trouver le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan d'action.

Tuberculose

La tuberculose a été un sujet prioritaire pour le groupe d'étude inuit sur la santé publique l'an dernier. En mars, les taux de tuberculose chez les Inuits étaient 185 fois plus élevés que chez les non-Autochtones nés au Canada. Le groupe d'étude a fait des pressions pour une révision de la Stratégie nationale d'élimination de la tuberculose afin d'inclure une stratégie particulière et ciblée pour les Inuits qui établirait des buts réalistes et progressifs pour l'élimination de la tuberculose chez les Inuits.

En avril, la présidente du Comité inuit national sur la santé de l'ITK a fait une présentation au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes, et elle a demandé aux provinces et aux territoires d'être tenus responsables des taux de tuberculose chez les peuples autochtones au moyen d'un bulletin de rendement annuel qui évaluerait le contrôle de la tuberculose et l'accès aux soins de santé, ainsi que les

déterminants sociaux de la santé. L'ITK a aussi recommandé que la ministre fédérale de la Santé convoque une réunion d'urgence des ministres provinciaux et territoriaux de la santé, ainsi que les dirigeants des organisations autochtones nationales, pour examiner honnêtement les questions liées aux autorités législatives et aux processus qui pourraient être à l'origine des taux élevés de tuberculose chez les peuples autochtones à l'heure actuelle.

Planification en matière de pandémie (H1N1)

Lorsque la pandémie de H1N1 a frappé les régions inuites en 2009, le conseil d'administration de l'ITK a adopté une résolution visant l'ajout d'un addendum propre aux Inuits au Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza. Les expériences touchant la pandémie étaient très variées selon les régions, certaines déclarant avoir eu suffisamment de ressources et d'autres qui auraient pu profiter d'un appui supplémentaire. Par ailleurs, les régions ont signalé différents niveaux de succès dans leur travail avec leurs gouvernements provinciaux et territoriaux respectifs. En vue d'apprendre à partir de cette expérience et de préparer les collectivités à la prochaine pandémie, l'ITK collabore avec les régions inuites pour préparer un document qui présentera l'expérience et établira les pratiques exemplaires et les secteurs nécessitant une amélioration.

Ressources humaines en santé

Au cours des quatre dernières années, l'ITK a travaillé avec des Inuits des quatre régions inuites pour améliorer les ressources humaines en santé dans l'Arctique canadien au moyen de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA), renouvelée jusqu'en 2012. L'initiative finance des projets qui font mieux connaître les carrières en santé pour les Inuits et les jeunes et offre des bourses d'études aux étudiants inscrits dans des programmes universitaires en santé. Le programme veille aussi à ce que les programmes universitaires comprennent des renseignements appropriés du point de vue de la culture et que les étudiants apprennent quels sont les soins appropriés et sécuritaires en fonction de la culture de leurs patients. D'autres projets sont axés sur le recrutement et la conservation des employés en soins de santé dans les collectivités inuites.

L'ITK, dans le cadre du groupe de travail technique en ressources humaines en santé (RHS), est aussi dans le processus de développement d'un cadre de travail et d'un plan d'action en RHS et de recherche de ressources pour mettre en œuvre le plan dans l'ensemble du Nunangat inuit.

Santé maternelle et infantile

L'ITK poursuit son travail avec les régions en vue d'élaborer une stratégie sur la santé maternelle et infantile propre aux Inuits. Cette question est particulièrement importante compte tenu de l'accent placé par le premier ministre Stephen Harper sur la santé maternelle et infantile au cours de l'année où le Canada reçoit les pays du G8.

Un livre bilingue d'activités à colorier intitulé *Have Fun, Play Safe* (Amusez-vous, jouez prudemment) a été produit pour sensibiliser les enfants à la prévention des blessures et au tabagisme. Conçu pour les enfants inuits de quatre à huit ans, ce livre d'une vingtaine de pages porte sur neuf thèmes de prévention des blessures, chacun étant illustré et se rattachant à une activité et à un message simple sur la façon d'être prudent. Des copies du livre d'activités ont été distribuées dans l'ensemble du Nunangat inuit par l'intermédiaire de toutes les commissions scolaires et les garderies régionales.

Développement de la petite enfance

Le rôle de secrétariat de l'ITK se poursuit auprès du Groupe de travail inuit sur le développement de la petite enfance (le Groupe de travail), un dossier qui a récemment été transféré au département de la Santé et de l'Environnement du groupe qui en était auparavant responsable, le département du Développement social, culturel et économique.

En mars 2010, 100 éducateurs de la petite enfance représentant les garderies inuites, les organismes communautaires et régionaux et les centres urbains d'Ottawa et Montréal se sont réunis à Goose Bay (Labrador) pour échanger des connaissances, présenter de la documentation propre aux Inuits et célébrer l'éducation de la petite enfance inuite au cours d'un événement historique intitulé « Nutaqavut Sivuniksavut » (nos enfants, notre avenir) ou Rassemblement national inuit sur l'éducation de la petite enfance.

La réunion a été organisée par le gouvernement du Nunatsiavut et planifiée par le Groupe de travail, en collaboration avec l'Ottawa Inuit Children's Centre, le Centre Soleil Le Vent (sic) de Montréal, l'Agence de santé publique du Canada et les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones. Résultant de onze années de planification, le rassemblement constitue une première canadienne, c'est-à-dire la première conférence nationale uniquement pour les enseignants de la petite enfance inuite. Au cours d'une séance, les participants ont été invités à donner leur opinion sur cinq éléments que le premier ministre du Canada devrait connaître à propos de l'éducation de la petite enfance inuite. Cette liste a servi de point de départ pour l'envoi d'une lettre au premier ministre, signée par tous les participants, avec une introduction préparée par Mary Simon.

Le cancer

Les Inuits n'ont pas accès aux programmes et aux services tenus pour acquis par la plupart des Canadiens. Un manque chronique de professionnels inuits en soins de santé a provoqué un manque de personnel et un taux élevé de roulement, situation qui impose un énorme stress au personnel de santé de première ligne. Tous ces facteurs tendent malheureusement à mettre l'accent sur la maladie au lieu des activités de prévention et de promotion de la santé.

En raison de ces disparités et d'autres divergences persistantes, l'ITK compte travailler à éradiquer ce déficit en soins aux personnes atteintes de cancer dans les quatre régions inuites de revendications territoriales. Dans le cadre de ses travaux, le personnel de l'ITK a établi des liens étroits avec le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC), ainsi qu'avec le Réseau canadien de lutte au cancer (RCLC). Ces partenariats particuliers ont permis à l'ITK d'influencer les stratégies nationales de lutte au cancer des deux organisations afin de refléter avec plus de précision les besoins des Inuits et les obstacles que les Inuits ont à affronter au sein du continuum des soins oncologiques.

Les travaux de l'ITK en partenariat avec le PCCC, en particulier, ont abouti à la participation de l'ITK à la création d'un conseil consultatif du PCCC sur le contrôle du cancer chez les Premières nations, les Métis et les Inuits. L'ITK siège maintenant au comité et a participé à la mise en candidature d'un représentant dans le secteur des connaissances spécialisées en santé des Inuits. Il reste un poste à combler au comité (un patient/survivant de cancer qui serait inuit et éclairé).

ArcticNet

L'objectif principal d'ArcticNet est de contribuer au développement des connaissances nécessaires à l'élaboration de stratégies d'adaptation et de politiques nationales afin d'aider les Canadiens à faire face à l'impact des changements climatiques dans l'Arctique. Mary Simon est la coprésidente du conseil

d'administration d'ArcticNet et, en collaboration avec les membres du conseil Duane Smith (président de CCI Canada) et Pita Aatami (président de la société Makivik), elle préconise les recherches d'importance et d'intérêt pour les Inuits, ainsi que les possibilités de renforcement des capacités et de formation pour les jeunes Inuits en sciences et en recherche.

En septembre 2009, ArcticNet a fourni des ressources afin d'appuyer un atelier de formation pour les conseillers en recherche inuits (CRI) à Ottawa. La réunion scientifique annuelle d'ArcticNet en décembre 2009 a eu lieu à Victoria (C.-B.). De nombreux représentants inuits y ont participé, dont 12 étaient bénéficiaires de l'allocation de voyage inuite d'ArcticNet et du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord. Les CRI ont facilité le choix des candidats, en plus de juger et de présenter le prix annuel inuit 'Partnership of Excellence'.

Au cours de l'année, les représentants inuits du conseil d'ArcticNet ont continué de plaider en faveur d'un partenariat Inuits-ArcticNet amélioré. Parmi les réalisations résultant de ces discussions, on compte une représentation des quatre régions au Comité de gestion de la recherche (CGR); une augmentation à six du nombre de représentants inuits au CGR; une représentation de scientifiques en santé et sciences sociales au CGR, un poste pour chaque domaine; des ressources pour appuyer l'administration du Comité consultatif inuit (CCI) qui a tenu sa première réunion en février 2010; la possibilité d'une contribution régionale coordonnée à l'examen de compte rendus de projets et de propositions; une somme d'un million de dollars pour une demande ciblée visant des projets en matière de santé et de sciences sociales qui a été attribuée à 12 projets dans l'ensemble des régions inuites.

ArcticNet est financé jusqu'en mars 2011, avec une possibilité de renouvellement jusqu'en 2018. La survie d'ArcticNet au-delà de 2011 dépend du succès de la demande de renouvellement qui sera présentée à l'automne 2010. Le conseil d'administration a appuyé le renouvellement du réseau et le CCI présentera un document de renouvellement propre aux Inuits, pour étude pendant la revue (qui aura lieu à Québec à l'automne 2010). Ce document servira à résumer la participation des Inuits au programme et à souligner la vision inuite d'un réseau renouvelé.

Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord

Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) a été établi en 1991, en réponse aux préoccupations relatives à l'exposition des personnes à des concentrations élevées de contaminants (tels que les BPC et le mercure) chez les espèces sauvages qui constituent un élément important du régime alimentaire traditionnel des Inuits. L'année dernière, le PLCN a affecté des fonds à la recherche, y compris l'Étude sur la santé des Inuits, et il continue à renforcer les capacités à l'échelle régionale et locale.

Pendant l'été 2009, le PLCN a financé un projet communautaire sur la santé des bélougas, intégrant la science occidentale et les connaissances inuites, à Tuktoyaktuk (T.N.-O.). Les chasseurs inuits ont contribué des renseignements importants sur les déplacements et le comportement des bélougas, tandis que les aînés ont prélevé des tissus pour l'analyse de contaminants et d'autres membres de la collectivité ont saisi les données relatives à chaque baleine récoltée, y compris la taille et le sexe. Le mentorat des jeunes constituait une grande partie du projet, dans la formation des générations futures en vue de combiner le meilleur des deux ensembles d'outils de recherche et de permettre aux jeunes d'agir à titre d'enquêteurs principaux.

En juin 2009, le rapport d'évaluation de la santé du PLCN a été publié à Iqaluit. Les résultats de l'évaluation ont indiqué une baisse considérable de la plupart des contaminants chez les humains au cours des dix dernières années pour toutes les régions arctiques canadiennes. Cependant, il existe certains contaminants,

tels que le mercure et les produits ignifuges, dont les niveaux sont très peu élevés, mais qui semblent augmenter. Une surveillance continue est requise.

Les objectifs de l'année prochaine incluent l'établissement d'une convention sur le mercure semblable à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). Le PLCN continuera aussi de chercher des moyens d'encourager les recherches dirigées par les collectivités. On se préoccupe du fait que beaucoup de projets de santé en matière de contaminants sont sur le point de s'achever, y compris l'Étude sur la santé des Inuits et les études de cohortes des enfants à Nunavik, et il existe un besoin croissant de communiquer ces renseignements aux agents de l'hygiène publique dans chaque région.

Le PLCN continue d'être le modèle de renom en matière de recherche dans les régions inuites. L'appui et l'orientation que fournit ce programme aux Inuits et aux autres peuples autochtones sont essentiels et nécessaires afin que les recherches futures soient saines et judicieuses.

La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est reconnue comme une question d'importance dans les collectivités inuites, question que, depuis de nombreuses années, l'ITK a travaillé à placer dans un contexte nordique. La sécurité alimentaire est un concept à grande échelle qui existe lorsque « tous les êtres humains ont, en tout temps, accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Depuis quelques années, l'ITK travaille à recueillir des points de vue locaux et régionaux nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale exhaustive visant à assurer la sécurité alimentaire dans les collectivités inuites.

Un effort déployé pour les consultations régionales en 2008 et 2009 a révélé une gamme de cibles à inclure comme composantes de base du cadre de travail d'une stratégie inuite nationale en matière de sécurité alimentaire, notamment : une loi fédérale sur la sécurité alimentaire; l'inclusion de la sécurité alimentaire dans le développement économique et des ressources du Nord et comme un élément de la planification de l'infrastructure et de l'élaboration de politiques; un programme aliments-poste amélioré; un soutien pour la récolte de nourriture traditionnelle et les pratiques de partage de nourriture chez les Inuits; la sensibilisation et la formation communautaires à la santé et la nutrition, y compris la gestion de maladies chroniques telles que la tuberculose latente; le soutien pour les solutions communautaires et la surveillance des facteurs environnementaux qui influent sur la sécurité alimentaire. L'ITK travaille actuellement en collaboration avec les régions inuites à l'élaboration d'une stratégie inuite nationale détaillée fondée sur le cadre de travail.

La faune

L'ITK se préoccupe de la surveillance des évaluations fédérales des espèces pour déterminer si elles répondent aux exigences visant à intégrer les meilleures connaissances communautaires et traditionnelles autochtones disponibles. L'ITK continuera de surveiller si les consultations auprès des organismes inuits de cogestion sur les espèces en péril sont adéquates et de fournir des commentaires tant sur l'examen quinquennal de la Loi sur les espèces en péril (LEP) fédérale que sur l'ensemble de politiques afférentes à la LEP.

Compte tenu de l'attention croissante portée, ces dernières années, à l'impact des changements climatiques sur les collectivités inuites et les espèces sauvages arctiques, l'ITK fournit davantage de coordination et de l'aide en communication entre les organisations inuites, le gouvernement fédéral (en particulier, le Service canadien de la faune), les autorités provinciales et territoriales, et les conseils de cogestion au sein des

régions inuites. Dans ce rôle, l'ITK travaille aussi de près avec le Conseil autochtone national sur les espèces en péril (CANEP) pour appuyer le représentant inuit au Conseil et il est membre du sous-comité des politiques et de la planification du CANEP.

L'ITK gère aussi les liens avec le Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones (Sous-comité des CTA) sous l'égide du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). De plus, l'ITK coordonne avec le Conseil circumpolaire inuit (CCI) les intérêts fauniques relatifs aux Inuits et ayant un volet international pour veiller à ce que les régions inuites du Canada soient informées sur les questions fauniques à l'échelle internationale et que les régions aient l'occasion de fournir des contributions sur ces questions.

Le Groupe consultatif autochtone sur le caribou boréal

L'ITK a participé au Groupe consultatif autochtone sur le caribou boréal depuis son établissement en septembre 2009. L'ITK a participé à l'élaboration du mandat et d'un plan de travail du groupe, et a fourni des contributions au processus de consultation sur les connaissances traditionnelles autochtones relatives au caribou boréal, ainsi que des commentaires préliminaires sur le processus à déterminer pour intégrer les connaissances traditionnelles autochtones et la science occidentale à une stratégie nationale de recouvrement à élaborer en 2010-2011.

Le caribou migrateur des toundras

Il existe de nombreuses questions touchant les régions inuites par rapport au déclin important de la population des hardes de caribous migrateurs. Le manque d'accès au caribou et les questions connexes relatives à la sécurité alimentaire suscitent des questions sur la façon dont les solutions liées à la gestion de la pénurie de caribou dans un secteur touchent d'autres secteurs. On se préoccupe aussi du fait que les processus de cogestion et de droits de récolte du caribou sont minés par des actions unilatérales de gestion de l'État. De récentes poursuites en justice au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sont axées sur la gestion des hardes de caribous de la Porcupine et de Bathurst et illustrent ces préoccupations. L'ITK travaille activement à surveiller ces cas, de concert avec les régions inuites.

Dans le cadre des préoccupations relatives aux pressions croissantes en matière de développement sur les parcours du caribou, un certain nombre de groupes régionaux demandent une protection législative permanente des aires de mise bas et d'élevage du caribou, qui existent presque exclusivement dans les régions inuites. Enfin, on se préoccupe de la sécurité alimentaire en raison de la prévalence croissante de maladies existantes dans certains secteurs et de l'impact potentiel de nouvelles maladies dans les populations de caribous. L'ITK communique avec les chercheurs en vue de surveiller le niveau relatif du risque de telles maladies.

L'ours polaire

L'ITK continue à travailler de près avec les organisations inuites régionales et CCI-Canada pour surveiller les activités et faire rapport des développements pertinents en ce qui concerne les questions liées à l'ours polaire, à l'échelon national et international. Aussi, l'ITK communique régulièrement avec Environnement Canada et son Service canadien de la faune pour ce qui est de leur travail sur l'ours polaire relativement à la Loi sur les espèces en péril et d'autres processus pertinents qui se déroulent tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Un engagement important cette année était celui de la planification et l'élaboration de stratégies en vue de la 15^e Conférence des Parties de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) et la participation à cette dernière, qui a eu lieu en mars 2010 à Doha (Qatar). Les États-Unis ont présenté une proposition pour transférer l'inscription de l'ours polaire de l'Annexe II

à l'Annexe I de la CITES. Une inscription à l'Annexe I aurait signifié une interdiction du commerce international de l'ours polaire, dont les conséquences auraient été directes pour les Inuits.

Les Parties de la CITES ont voté contre la proposition des É.-U., bien que l'ITK continue à travailler avec les organisations et les gouvernements régionaux en vue de se préparer à la prochaine conférence de la CITES, en Thaïlande.

Le phoque

En septembre 2009, le Parlement européen et le Conseil européen ont adopté une interdiction (Règlement [UE] n° 1007/2009) sur tous les produits du phoque importés et vendus dans l'Union européenne. Le règlement a été publié dans le Journal officiel de l'UE le 30 octobre 2009, de sorte que le règlement est entré en vigueur 20 jours plus tard. Le but du règlement est d'arrêter l'industrie et la vente commerciale de tous les produits du phoque et du morse, quels que soient l'espèce, l'âge, la partie du mammifère ou la forme du produit (peau, viande, huile, ivoire) au sein de la zone économique et commerciale des 27 pays membres de l'UE.

Le règlement comprend aussi trois types d'exemptions, y compris les produits de consommation personnelle, les produits dérivés d'abattage sélectif pour la gestion et échangés à des taux ne comportant aucun bénéfice, et les produits provenant des Inuits et d'autres collectivités autochtones qui chassent pour des raisons non commerciales, traditionnelles ou pour la subsistance.

Le nouveau traité de Lisbonne, entré en vigueur le 5 décembre 2009, permet aux parties à l'extérieur de l'UE de déposer une action au sein de l'UE contre d'autres parties de l'UE. Le mois de janvier 2010 était la date limite pour déposer une action contre l'interdiction sur les produits du phoque. Le 11 janvier 2010, l'ITK, en collaboration avec des organisations inuites et des particuliers du Canada et du Groenland, ont déposé une demande pour annuler le règlement. L'action soutient que les lois de l'UE ne fournissent pas de motifs d'ordre juridique pour le règlement. En dépit de l'inclusion d'une exemption pour les Inuits, l'UE n'a pas démontré que l'exemption agira en faveur des Inuits canadiens. À l'heure actuelle, l'action se trouve devant la Cour de l'UE à Bruxelles (Belgique).

La santé et l'environnement

Directrice : Elizabeth Ford

Coordonnatrice principale des politiques en matière de santé :

Tanya Nancarrow

Coordonnateur principal des politiques en matière d'environnement: Eric Loring

Conseillers principaux/conseillères principales en politiques :

Tina Price, Joni Boyd, Jennifer Forsyth, Selma Ford, Jim Cincotta, Anne Kendrick

Coordonnateurs/coordonnatrices de projets : Anna Claire Ryan, Looee Okalik, Martin Loughheed, Leanna Ellsworth

Chercheuses principales : Soha Kneen, Meghan McKenna

Adjointe administrative : Meeka Serkoak

Inuit qaujisarvingat : Centre des connaissances des Inuits

Le centre dirige les efforts en vue d'assurer un rôle actif croissant pour les Inuits en recherche menant à la production de connaissances pour améliorer la recherche, la science et la prise de décisions en matière de politiques dans un contexte canadien, circumpolaire et mondial.

Lancé en janvier 2010, l'Inuit Qaujisarvingat est un centre conçu pour favoriser et renforcer les capacités de recherche chez les Inuits, et encourager la discussion visant à améliorer la compréhension entre les experts en science occidentale et ceux en connaissances inuites. Le centre fournira les outils nécessaires pour aider les Inuits à accéder les systèmes de la science occidentale et aider les scientifiques de l'ouest à interagir entièrement et de façon appropriée dans les collectivités inuites et avec les connaissances des Inuits.

Le centre a été créé en réponse aux demandes croissantes pour des renseignements scientifiques, en temps opportun, sur des sujets allant de la souveraineté au développement des ressources, au changement climatique et à la militarisation, ainsi qu'au besoin d'un engagement significatif de la part des Inuits dans ces recherches. Au cours de l'année dernière, le personnel du centre a entrepris des consultations auprès des régions inuites, commencé à travailler à établir des partenariats et élaboré un plan d'affaires détaillé qui dirigera son travail au cours des prochaines années.

Inuit Qaujisarvingat : Centre des connaissances des Inuits

Directeur : Scot Nickels

Agente de planification stratégique : Carrie Grable

Communications

Le département est responsable de communiquer les activités de l'ITK aux médias et de créer des documents collectifs clés. Il répond aux demandes de renseignements au sujet des Inuits du Canada et appuie les départements et les dirigeants de l'ITK en vue d'informer les auditoires cibles au sujet des Inuits du Canada. Le département s'est agrandi cette année avec l'ajout de deux agents de communication et le retour du personnel de la technologie de l'information sous l'égide des Communications.

2010 – l'Année des Inuits

2010 – l'Année des Inuits vise à célébrer les réussites et les réalisations des Inuits et à mieux faire connaître à la population canadienne les questions auxquelles les Inuits du Canada sont confrontés. Une des activités clés était le lancement d'un sondage d'opinion en novembre 2009. Le sondage intitulé « The North Poll » a révélé que les Canadiens ne possèdent que des connaissances limitées au sujet des questions inuites, mais qu'ils ont quand même un grand désir d'en savoir davantage et de visiter l'Arctique.

L'année commémorative 2010 a commencé par un souper-bénéfice intitulé Un aperçu de l'Arctique qui a eu lieu au Musée des beaux-arts du Canada, au profit de l'Arctic Children and Youth Foundation. Un nouveau site Web (www.inuit2010.ca) a été créé pour faire connaître les réalisations des Inuits dans l'Arctique et souligner les dates des activités et des festivals clés inuits. Un calendrier commémoratif, une affiche, un tatouage temporaire et des tee-shirts ont été produits et distribués dans les collectivités inuites pour aider à célébrer 2010 – l'Année des Inuits.

Appui aux médias

Le département communique les activités par la publication de communiqués, d'énoncés et d'avis aux médias, et la rédaction d'articles voisins de la page éditoriale et de commentaires à publier dans les principaux quotidiens. Le personnel des Communications coordonne aussi les entrevues avec les médias de Mary Simon.

Le développement de la présence de l'ITK dans les médias sociaux a vu une croissance cette année grâce à une augmentation des contributions sur le blogue de Mary Simon et l'introduction d'un compte Twitter de l'ITK.

Formation sur l'Arctique inuit pour cadres supérieurs

En 2003, l'ITK avait organisé une 'Tournée de l'Arctique inuit' pour sensibiliser les hauts fonctionnaires fédéraux aux questions propres aux Inuits et faire visiter l'Arctique à des cadres supérieurs de la fonction publique.

En 2010, l'initiative a été renommée 'Formation sur l'Arctique inuit pour cadres supérieurs' pour refléter l'objet du voyage, c'est-à-dire l'éducation et la sensibilisation. Vingt-et-un cadres supérieurs représentant douze ministères ont participé à la séance de 2010 et visité la région de Nunavik. Les points saillants de la tournée comprenaient des discussions en détail sur les besoins de logement de la région et une visite de la mine Xstrata Nickel. La tournée de 2011 aura lieu au Nunavut.

Édition

La revue Inuktitut est une revue semestrielle publiée en inuktitut syllabique et en orthographe romaine, ainsi qu'en anglais et en français. Elle est publiée depuis plus de 40 ans et représente la publication en inuktitut la plus ancienne au Canada. Les numéros antérieurs sont disponibles sur le site Web de l'ITK. Les points

saillants de l'année comprenaient la couverture de la participation des Inuits aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver.

Technologie

Le site Web de l'ITK www.itk.ca continue d'accueillir des internautes du monde entier de plus en plus intéressés aux activités de développement dans l'Arctique canadien. C'est un portail pour une présence inuite croissante sur YouTube, Twitter et la blogosphère. Le département des Communications développe aussi des sites Web pour d'autres départements de l'ITK et il a joué un rôle important dans les sites Web lancés dernièrement pour l'Inuit Qaujisarvingat : le Centre des connaissances des Inuits et le National Inuit Youth Council.

Communications

Directeur : Stephen Hendrie

Agents/agentes des communications : Melissa Irwin, Marcel Mason, Patricia D'Souza

Gestionnaire principal de l'information/agent chargé de la technologie de l'information : Craig Clark

Agent chargé de la technologie de l'information : Jaymes Ellsworth

Finances

Le département des Finances de l'ITK utilise des systèmes et des contrôles pour faire en sorte que les opérations financières soient transparentes et explicables. Il voit à ce que tous les autres départements reçoivent des données financières précises et en temps opportun, ainsi que du soutien. Le département s'occupe aussi des préparatifs de voyage pour le personnel de l'ITK et maintient la liste des donateurs de l'ITK.

Finance

Directrice : Carol Jattan

Agente financière : Natalia Haldorsen

Commis aux finances : Koomook McLister

Coordonnatrice administrative et des voyages : Irina Appa

Rapport des vérificateurs

L'état financier condensé de la situation financière, l'état condensé des résultats d'exploitation et l'état condensé de l'actif net proviennent des états financiers complets de l'Inuit Tapiriit Kanatami au 31 mars 2010 et pour l'exercice se terminant à cette date et pour lequel nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport du 14 mai 2010. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève des administrateurs de la société. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut canadien des comptables agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers pourraient ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats des opérations, les modifications au niveau de l'actif net et les flux de trésorerie de l'organisation, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Bilan sommaire

31 mars 2010, avec données comparatives de 2009

| | 2010 | 2009 |
|---|--------------|--------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme : | | |
| Encaisse | \$ 1,388,610 | \$ 73,741 |
| Comptes à recevoir | 215,796 | 175,530 |
| Contributions à recevoir | 806,537 | 3,436,261 |
| Frais payés d'avance | 87,759 | 22,950 |
| | 2,498,702 | 3,708,482 |
| Immobilisations | 237,280 | 304,213 |
| | \$ 2,735,982 | \$ 4,012,695 |
| Passif et actif net | | |
| Passif à court terme : | | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | \$ 1,112,207 | \$ 2,745,825 |
| Apports reportés | 874,334 | 216,092 |
| | 1,986,541 | 2,961,917 |
| Apports de capital différés | - | 3,690 |
| Actif net : | | |
| Investis dans les immobilisations | 237,280 | 300,523 |
| Affectés à l'interne | 299,437 | 299,437 |
| Non affectés – Opération générale et projets financés | 212,724 | 447,128 |
| | 749,441 | 1,047,088 |
| | \$ 2,735,982 | \$ 4,012,695 |

État sommaire des resultants

31 mars 2010, avec données comparatives de 2009.

| | Opérations générales | Activités subventionnées | 2010 Total | 2009 Total |
|--|-------------------------|-----------------------------|---------------|---------------|
| RECETTES : | | | | |
| Apports reçus et à recevoir | - | \$ 7,289,913 | \$ 7,289,913 | \$ 7,502,728 |
| Autres | 263,531 | - | 263,531 | 330,841 |
| | 263,531 | 7,289,913 | 7,553,444 | 7,833,569 |
| Recettes reportées, à l'ouverture de l'exercice | 126,748 | 89,344 | 216,092 | 531,989 |
| Recettes reportées, à la clôture de l'exercice | (127,498) | (746,836) | (874,334) | (216,092) |
| | 262,781 | 6,632,421 | 6,895,202 | 8,149,466 |
| DÉPENSES : | | | | |
| Administration | - | 2,524 | 2,524 | 4,735 |
| Publicité | 19,105 | 647 | 19,752 | 63,698 |
| Frais bancaires | 5,431 | - | 5,431 | 5,962 |
| Communications | 57,145 | 32,797 | 89,942 | 87,498 |
| Distribution | 16,146 | 29,278 | 45,424 | 30,878 |
| Location de matériel | 5,074 | 4,844 | 9,918 | 11,466 |
| Assurances | 14,740 | - | 14,740 | 12,048 |
| Frais de bureau | 100,485 | 73,556 | 174,041 | 219,291 |
| Impression | 36,622 | 66,535 | 103,157 | 115,672 |
| Honoraires professionnels | 112,761 | 1,036,008 | 1,148,769 | 1,580,274 |
| Frais juridiques | - | 104,736 | 104,736 | - |
| Loyer | 281,208 | 128,726 | 409,934 | 354,002 |
| Réparations et entretien | 4,849 | - | 4,849 | - |
| Salaires et avantages sociaux | 188,123 | 2,490,249 | 2,678,372 | 2,709,771 |
| Traduction | 13,472 | 34,701 | 48,173 | 78,273 |
| Déplacements | 157,153 | 1,240,968 | 1,398,121 | 1,782,187 |
| CAPITAL : | | | | |
| Ameublement/matériel | 29,723 | - | 29,723 | 45,817 |
| Améliorations locatives | - | - | - | 188,098 |
| Participation aux organisations affiliées : | | | | |
| Activités liées à des projets | - | 842,000 | 842,000 | 875,613 |

| | Opérations générales | Activités subventionnées | 2010 Total | 2009 Total |
|--|-------------------------|-----------------------------|---------------|---------------|
| | 1,042,037 | 6,087,569 | 7,129,606 | 8,165,283 |
| FRAIS D'OPERATION ADMINISTRATIVE | (559,763) | 559,763 | - | - |
| Dépenses totales | 482,274 | 6,647,332 | 7,129,606 | 8,165,283 |
| INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LA RÉGULARISATION SOUS-MENTIONNÉE | (219,493) | (14,911) | (234,404) | (15,817) |
| Amortissement des immobilisations | (96,656) | - | (96,656) | (91,889) |
| Amortisation des apports de capital reportés | 3,690 | - | 3,690 | 3,688 |
| Transfert des dépenses en immobilisations à l'actif net | 29,723 | - | 29,723 | 233,915 |
| EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES | \$ (282,736) | \$ (14,911) | \$ (297,647) | \$ 129,897 |

Sommaire de l'état de modifications à l'actif net

31 mars 2009, avec données comparatives de 2008

| | INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS | AFFECTÉS | NON AFFECTÉS | 2010 | 2009 |
|--|--|------------|--------------|--------------|--------------|
| BILAN, DÉBUT DE L'EXERCICE | \$ 300,523 | \$ 299,437 | \$ 447,128 | \$ 1,047,088 | \$ 917,191 |
| Excédent (Insuffisance) des recettes sur les dépenses | - | - | (297,647) | (297,647) | 129,897 |
| Amortissement des immobilisations | (96,656) | - | 96,656 | - | - |
| Investissement dans les immobilisations | 29,723 | - | (29,723) | - | - |
| Amortissement des apports de capital différés | 3,690 | - | (3,690) | - | - |
| BILAN, FIN DE L'EXERCICE | \$ 237,280 | \$ 299,437 | \$ 212,724 | \$ 749,441 | \$ 1,047,088 |